

Les subsides

Les résultats témoignent éloquentement de l'esprit d'initiative du gouvernement. Depuis 1986, qui a été marqué par la signature de nouvelles ententes et de nouvelles mesures fédérales-provinciales, le gouvernement a pratiquement doublé l'aide traditionnelle consentie aux Canadiens pour combler leurs besoins de logement les plus criants. Cela veut dire que l'on accorde de nouveaux logements à près de deux fois plus de familles nécessiteuses, ce qui fait que l'on aide deux fois plus de familles dans le besoin pour la même somme. Si ce n'est pas de l'efficacité, alors je ne sais vraiment pas comment décrire ce succès sans précédent.

Il est question ici de familles monoparentales, de personnes âgées qui vivent dans des logements délabrés, de familles qui doivent dépenser une forte proportion de leur revenu pour donner à leurs enfants un logement convenable. Nos programmes sont destinés à ces gens-là.

Le gouvernement, auquel d'aucuns reprochent de ne pas prendre les devants dans le domaine, a si bien réussi que le gouvernement précédent aurait de quoi l'envier. Or ce n'est pas notre gouvernement qu'il faut blâmer, mais bien ses prédécesseurs pour avoir attendu aussi longtemps avant de venir en aide aux personnes les plus démunies.

On accuse le gouvernement d'avoir délégué ses pouvoirs, d'avoir renoncé à ses responsabilités, d'avoir perdu le contrôle du dossier national du logement. Or ce n'est tout simplement pas vrai. Le gouvernement n'a pas renoncé à ses responsabilités. Bien au contraire, il a pris ses responsabilités et a entamé le dialogue avec les provinces, lequel dialogue porte fruit.

Voilà plus de deux ans déjà que les gouvernements fédéral et provinciaux collaborent à la solution des problèmes en matière de logement. Au lieu de limiter son influence aux dépenses fédérales, le gouvernement a désormais la possibilité d'influer sur les dépenses provinciales. Non seulement le gouvernement réussit-il à influencer la façon dont les provinces dépensent leur argent, mais il parvient également à les convaincre d'accroître de façon marquée leur financement afin d'aider les sans-abri.

Nous savons qu'il reste bien du travail à faire. Nombreux sont ceux qui réclament de l'aide de tous les niveaux de gouvernement. Le défi à relever est important et les efforts consacrés par le gouvernement montrent à quel point il s'inquiète de la question et il souhaite agir, afin d'aider le plus rapidement possible le plus grand nombre de gens, tout en consacrant ses efforts avant tout à ceux qui en ont le plus besoin.

Je vois que le temps me presse. Le gouvernement demande l'avis des Canadiens, afin de s'assurer que sa politique répond aux besoins des gens. L'esprit d'initiative du gouvernement se manifeste de bien des façons, mais ce qui importe le plus, c'est qu'il se fonde sur un consensus national. C'est précisément ce que le gouvernement réussit à faire depuis près de trois ans maintenant.

Chaque année, le gouvernement dépense d'énormes sommes, afin de remédier en partie aux problèmes de logement des

Canadiens. Chaque année, plus de 50 000 familles supplémentaires profitent de diverses formes d'aide offertes aux gens dans le besoin. Les montants en question viennent s'ajouter à la somme de plus de 1,5 milliard de dollars déjà destinée chaque année à ramener les loyers à un niveau abordable pour les familles. Les faits parlent d'eux-mêmes. Ils montrent que le gouvernement veut offrir à tous les Canadiens une certaine justice sociale et un certain développement. La politique sur l'habitation du gouvernement est bien conçue et elle donne à l'heure actuelle des résultats.

Ma vis-à-vis qui a présenté la motion d'aujourd'hui a déclaré en terminant qu'il fallait attendre le jour suivant les prochaines élections pour que le gouvernement libéral remette de l'ordre dans la politique sur l'habitation du gouvernement actuel. Je tiens à lui dire qu'à la suite des prochaines élections, notre gouvernement siègera encore de ce côté-ci de la Chambre et poursuivra sa politique. Ce jour-là, les gens dans le besoin seront moins nombreux, à la suite des initiatives que prend notre gouvernement.

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat parce qu'il porte sur un aspect très fondamental de l'économie canadienne, le besoin de logement. Je voudrais féliciter ma collègue pour avoir présenté cette motion aujourd'hui. Elle nous donne la possibilité de débattre quelques aspects importants de la politique du logement ou de son absence au Canada.

L'un des éléments du problème qui a retenu mon attention, comme celle de mes électeurs et de beaucoup de Canadiens, c'est le fait que le gouvernement n'a pas appuyé le Programme d'aide à la remise en état des logements ou PAREL. L'orateur qui m'a précédé a dit que beaucoup de Canadiens ont des idées innovatrices en ce qui concerne la politique du logement.

• (1730)

Je vais préciser, pour la gouverne des députés d'en face, que le PAREL est un programme mis en oeuvre en 1973 par un gouvernement libéral. Il faut reconnaître que le gouvernement Clark l'a maintenu pendant la courte période qu'il a passée au pouvoir. Nous avons espéré non seulement qu'il serait maintenu, mais qu'il serait élargi entre 1984 et 1988. Malheureusement, c'est l'inverse qui s'est produit.

Le gouvernement fédéral avait mis sur pied le PAREL pour favoriser la rénovation des logements de qualité inférieure, surtout ceux qu'occupent des gens à revenus faibles à moyens—et je répète faibles à moyens—afin d'entretenir et d'améliorer les logements existants. Les propriétaires admissibles avaient droit à des prêts dont une partie prenait la forme de subventions pour payer certaines rénovations précises.

A quel marché s'adressait ce programme? Visait-il les propriétaires en milieu urbain qui gagnent plus de 100 000 ou de 150 000 \$ ou les Canadiens qui touchent plus de 50 000 ou 40 000 \$? Non, il s'adressait aux petits salariés, aux pensionnés et à ceux qui gagnaient un salaire fixe.